

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication : 2019-10-11

Titre abrégé : Mise en œuvre de l'étiquetage des produits « cybersécuritaires »

Description : Administration, réglementation et surveillance d'une nouvelle étiquette informant les consommateurs que leurs produits issus de l'Internet des objets sont sûrs.

Ligne(s) d'exploitation : Dépenses de fonctionnement

Sources des données : Étude des coûts relatifs aux normes et aux étiquettes.

Estimation et méthode de projection : L'Internet des objets est une catégorie générale qui, pour la présente estimation, se limite aux appareils intelligents dont se servent les consommateurs¹.

Certaines normes visant à rendre les appareils branchés à Internet (intelligents) plus sûrs ont déjà été proposées dans d'autres pays. Les deux principales sont celles du National Institute of Standards and Technology, des États-Unis, et celles de l'Institut européen des normes de télécommunication, en Europe.

L'étiquette relative à la cybersécurité se fonderait sur des normes adoptées par le Canada, mais pour la rendre efficace, il faudrait que les consommateurs aient facilement accès à des données portant sur les appareils certifiés et sur le fait que l'appareil respecte actuellement les normes. Il devrait y avoir un moyen d'obtenir des données pertinentes à partir de l'étiquette (p. ex. : un code à barres).

Dans le cadre de cette proposition, on suppose que la définition des normes en matière de cybersécurité se ferait par l'appareil gouvernemental (en collaboration avec l'industrie et les associations de consommateurs). Comme pour les programmes ÉnerGuide et Energy Star, les organismes de services devraient être autorisés à évaluer les produits pour vérifier qu'ils respectent les normes. Le coût de la mise en œuvre de cette mesure ne relèverait donc pas du secteur public, mais du secteur privé. Le gouvernement ferait la promotion de l'étiquette, mais il n'attesterait pas lui-même que les produits respectent les normes. Le gouvernement s'occuperait toutefois de l'application, car c'est ce qui se fait normalement pour les autres étiquettes

Dans la mesure où les appareils intelligents sont partout présents et où on cherche couramment à les infiltrer, cette étiquette donnerait lieu à une rétroaction des consommateurs. Il devrait donc y avoir des employés chargés de recevoir les commentaires, de les évaluer et, le cas échéant, de les transmettre aux forces de l'ordre (qu'elles soient fédérales, provinciales ou autres). Le personnel chargé d'évaluer les commentaires devrait avoir une certaine expertise en informatique.

La première phase de mise en œuvre de l'étiquette, c'est-à-dire les consultations et les travaux nécessaires pour définir les normes (notamment par la collecte de renseignements précis sur les appareils actuels vendus au Canada), coûterait 20 millions de dollars. Nous supposons qu'une campagne de publicité de 5 millions de dollars suivrait le lancement de l'étiquette et qu'un effectif permanent d'au moins 10 personnes s'occuperait des commentaires reçus, des dossiers en cours et des futurs développements qui pourraient toucher l'étiquette.

Comme les coûts exigés pour respecter les normes seraient assumés par l'industrie, il faudrait peut-être qu'une campagne de publicité se poursuive à moyen terme afin de favoriser le respect des normes par le plus grand nombre d'entreprises possible.

Évaluation de l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude modéré dans le cadre des hypothèses données, qui concernent surtout les coûts initiaux associés à la définition des normes.

Les coûts permanents sont encore plus incertains parce que l'ampleur du travail pourrait s'accroître, par exemple dans le cas de cyberattaques touchant un grand nombre de ménages.

La réaction de l'industrie (c'est-à-dire l'adhésion initiale) aurait aussi une grande incidence sur les coûts associés à la création et au maintien de l'étiquette.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	10	15	2	2	2	2	2	2	2

Notes :

¹ C'est-à-dire les appareils branchés à Internet qui, à l'aide de capteurs et de positionneurs, communiquent des renseignements et envoient ou reçoivent des commandes.

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.